

INFORMATIONS

sur le projet éolien d'Ernes (14)



Décembre 2023

En accord avec le conseil municipal, VALOREM va lancer l'étude d'un projet éolien sur votre commune. Nous remercions les élus pour leur confiance et vous informons des grandes lignes de ce projet.

VALOREM, UN PIONNIER DE L'ÉOLIEN EN FRANCE

Groupe français indépendant, VALOREM accompagne les territoires dans la **valorisation de leurs ressources énergétiques renouvelables** depuis 1994. Nos 460 collaborateurs développent, construisent et exploitent des parcs éoliens, solaires, hydroélectriques...

VALOREM oeuvre pour une **transition énergétique durable et solidaire, partagée avec le territoire**. Au delà de la fiscalité générée par nos installations, nous veillons à maximiser leurs retombées économiques, environnementales et sociales.

➤ Une offre d'électricité à tarif préférentiel sera par exemple proposée aux habitants d'Ernes à la mise en service des éoliennes.



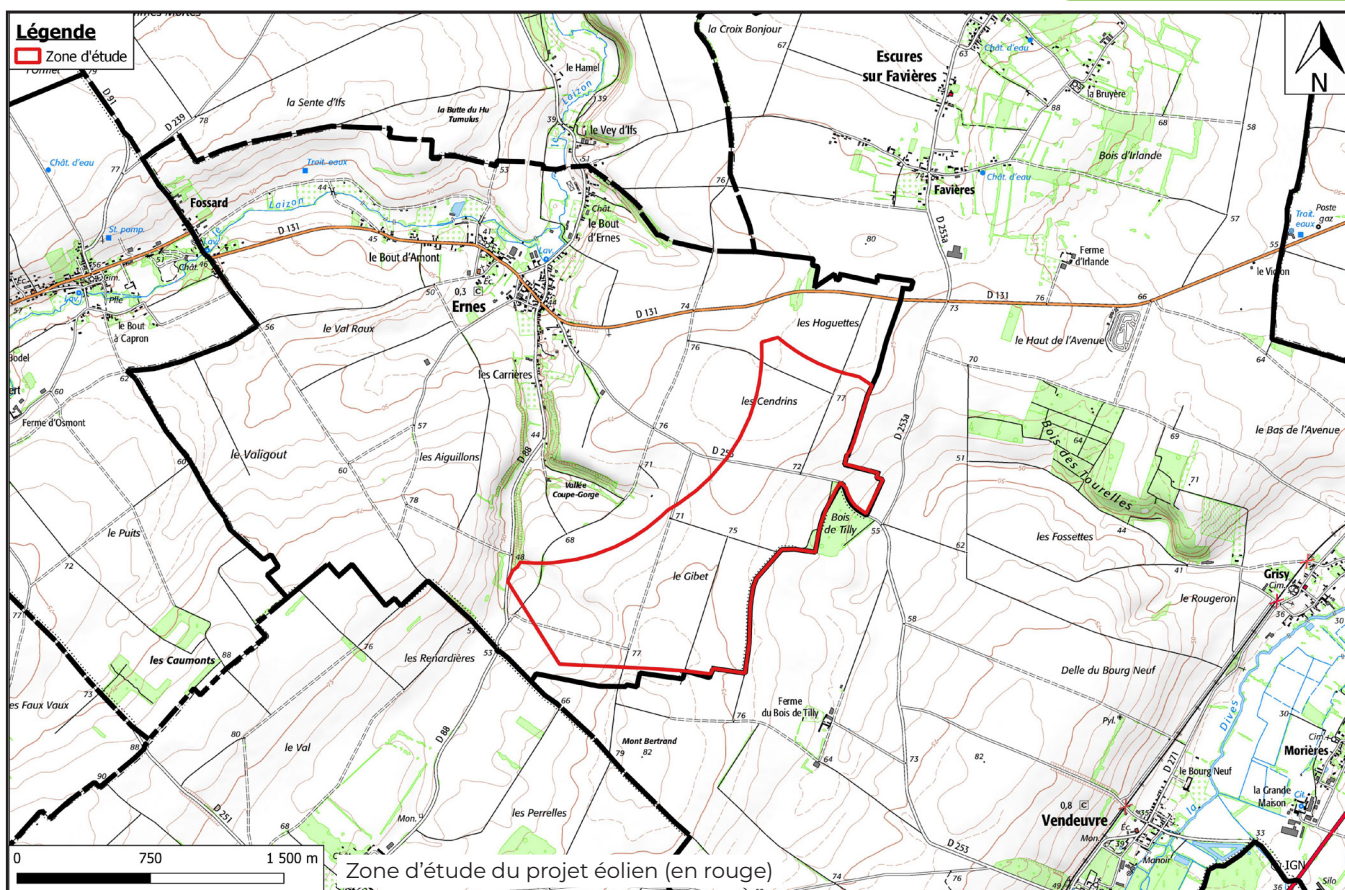
Parc éolien de Longueil Energies (76)

LA ZONE D'ÉTUDE SUR VOTRE COMMUNE

Cette zone présente les atouts nécessaires à l'accueil d'éoliennes (exposition au vent, raccordement au réseau électrique, absence de contraintes majeures liée à l'environnement ou à la réglementation). Elle pourrait accueillir 4 à 5 éoliennes, dont l'implantation sera déterminée par l'étude de faisabilité. À la demande des élus, la distance aux habitations a été portée à 1000 m (la loi impose 500 m).

EN BREF

4 à 5 éoliennes
de 5,6 MW chacune
soit une puissance
totale de 22 à 28 MW



INFORMATIONS

sur le projet éolien d'Ernes

L'ÉNERGIE
D'AGIR



LES 5 ÉTAPES DU PROJET

Parce que l'évolution du territoire est l'affaire de tous, VALOREM rencontre les élus et demande l'**accord du conseil municipal avant de lancer la faisabilité d'un projet**. Cet engagement est acté par notre adhésion aux chartes de développement de l'éolien de Normandie Énergies, France Renouvelable, Amorce...



Le conseil municipal d'Ernes a délibéré favorablement à l'étude d'un projet éolien sur la commune le 8 décembre 2023.

Pré faisabilité	Faisabilité	Autorisations	Construction	Exploitation
2023 Pré-études sur le vent, le raccordement électrique, l'environnement et la réglementation Présentation au conseil municipal Échanges avec les services de l'État	Printemps 2024 (14 à 24 mois) Etudes : vent, milieu humain (acoustique, paysage) et naturel (faune, flore, oiseaux, chauve-souris...) Échanges avec les services de l'État et les élus	18 à 30 mois Demande d'autorisation administrative Enquête publique et avis des communes alentour Arrêté d'Autorisation Environnementale délivré par le Préfet	12 à 24 mois Obtention d'un tarif d'achat et financement Chantier : terrassement, fondations, raccordement, montage des éoliennes... Tests de mise en service	Pendant ≥ 20 ans Suivi d'exploitation et maintenance des éoliennes Et après ? Démontage du parc et remise en état du site ou changement des éoliennes



L'ÉTUDE DE FAISABILITÉ : IDENTIFIER LES SPÉCIFICITÉS DU SITE

Réalisée par des experts indépendants, l'étude de faisabilité analyse précisément les **spécificités de votre territoire**. A l'issue de ces études environnementales et techniques, VALOREM déterminera l'**implantation et les caractéristiques des éoliennes**, en accord avec les préconisations des experts et des services de l'État.

Le potentiel éolien

Un mât de mesure du vent devrait être installé sur site au printemps prochain. Les données récoltées seront corrélées avec celles de Météo France afin de caractériser le vent et estimer **la production électrique des éoliennes**. Ces éléments nous guident pour choisir l'implantation et les technologies les mieux adaptées au vent présent sur le site.



L'étude acoustique

Dans certaines conditions de vent, les éoliennes peuvent être perçues au niveau des habitations riveraines. Ces émergences sont encadrées par la loi française, une des plus strictes en Europe. Afin de s'assurer de son respect, l'étude acoustique **évalue les niveaux sonores actuels et futurs**. Ceux-ci sont contrôlés une fois les éoliennes en service.



L'étude environnementale

Pendant un cycle biologique annuel, **les différentes espèces d'oiseaux, de chauves-souris, la faune et la flore sont recensées**. On analyse ensuite les impacts potentiels d'un parc éolien, les moyens de les éviter, les réduire et les compenser.



L'étude paysagère

Un paysagiste analyse les **éléments structurant le paysage** (relief, hydrologie, voies et infrastructures, patrimoine...) afin d'y intégrer au mieux les éoliennes. Des photomontages sont réalisés depuis des **points de vue emblématiques**.



Votre contact VALOREM

Mathis RODRIGUES, chef de projets // 06 22 13 21 55
mathis.rodrigues@valorem-energie.com

VALOREM « Innovapôle 76 » 50 Rue E. Bugatti 76800 St-Étienne-du-Rouvray

